

# Comptes au 31 décembre 2020

Assemblée générale  
26 juin 2021



# Validation des comptes

le 23 mars 2021 le conseil d'administration s'est réuni pour arrêter les comptes annuels.

Ces comptes ont été vérifiés par le commissaire aux comptes en mars 2021.



# Les comptes annuels au 31 décembre 2020

- Seule l'association a la personnalité morale.
- Les comptes annuels sont déposés au Journal Officiel
- Nous vous présentons une synthèse de ces comptes.

# Faits marquants 2020

## Crise sanitaire Covid 19 et incidence financière

Il faut noter le maintien du financement prévu à hauteur des budgets alloués pour tous les établissements financés par l'ARS et le Conseil Départemental. (établissement à gestion contrôlée)

L'AAPEI maintient les salaires de tout le personnel.

Une prime Covid a été versée au personnel pour un total de 459 k€, sur la base de 1,5k€ par salarié si présence au moment du versement et si présence continue en mars et avril 2020; proratisation selon absentéisme.

Son financement :

- l'ARS à hauteur de 278,6k€
- le Conseil départemental à hauteur de 87,6k€
- Les esat sur le budget commercial 8,3k€
- L'association 84,5k€

# Crise sanitaire Covid 19 et incidence financière

- L'ARS a attribué des CNR (crédit non reconductible) à hauteur de 155 k€ afin de financer les surcoûts liés à la crise sanitaire;

Cette somme a permis le financement :

- de dépenses de personnel 76,5k€
  - de matériels médical 50,5k€
  - de masques 11 k€
  - des frais de logistique 17,6k€.
- L'ARS a financé aussi la mise en place de séjours répits en août 2020, et du renfort de personnel dans les Fam, pour un total de 47,4k€
    - Séjours au Grand-Bornand : 20,8k€
    - Séjours répit dans les internats : 11,7k€
    - Renfort personnel Fam Iris et Chaumont : 15k€
  - Cap handi bénéficie d'aides au titre du chômage partiel à hauteur de 34,2€ pour 3 846 heures.

# Crise sanitaire Covid 19 et incidence financière

Pour les établissements en gestion propre,

(esat budget production.Halte garderie.Grand-Bornand-Association-savs Hébergement)

- Fermeture des deux esat pendant 9 semaines du 17 mars 2020 au 13 mai 2020 avec reprise progressive .
  - Baisse du chiffre d'affaires de 238,5k€.
  - Maintien de la rémunération totale des personnes handicapées en esat (part esat et part état)
  - Prise en charge par l'Etat des rémunérations + charges sociales et fiscales pour la part ESAT du 17 mars 2020 au 10 octobre 2020. recettes reçues à ce titre pour l'esat parmelan : 122,7k€ et pour l'esat de Chosal : 86,3k€
- Fermeture de la Halte-Garderie le 13 mars.
  - Le personnel est mis à disposition de l'Ime.
  - Baisse de la facturation de 15k€ mais aide exceptionnelle reçue de la CAF de 22,7€. Mise en chômage partiel des salariés en mars et avril 2020 pour 360h recettes reçues 3,1k€

# Faits marquants en terme d'activité en 2020

- Rappel : Tous les financements ARS et Conseil Départemental ont été maintenus et ce malgré la baisse d'activité. Dans les foyers (financement Conseil Départemental), le nombre de journées réalisé est de 116 128 contre 120 538 réalisées en 2019. – 4 410 journées.
- Cap handi : 21 270 heures de prestations réalisées contre un objectif selon le CPOM de 27 000 heures. soit 5 730 heures non réalisées; dont 3 846 heures liées au chômage partiel et développement du Chablais retardé à la rentrée de septembre.

Maintien par le Conseil Départemental du financement de ces 3846 h. soit 55,6k€.

# Faits marquants en terme d'activité en 2020

- Ouverture du nouveau foyer des Hauts de Chosal en juillet 2020 (+7 usagers au foyer et + 2 usagers en appartement) et de la Petite Unité de Vie pour Personnes Handicapées Vieillissantes. (PUV PHV 24 résidents).

Le coût final du bâtiment n'est pas encore totalement arrêté. Nous attendons encore des DGD des entreprises; (décompte général définitif)

- Ouverture de la première tranche du foyer de Seynod au 15 juillet 2020 accueillant 30 résidents.
- Ouverture en septembre 2020 de l'UEEA Unité d'enseignement élémentaire Autisme à Pringy. 7 à 10 élèves.
- Développement de Cap Handi'service sur le secteur du Chablais.



# Faits marquants 2020 au niveau comptable

Abrogation d'un règlement comptable n°99-01 et mise en place du règlement ANC n°2019-04 au 1<sup>ier</sup> janvier 2020.

Les principales modifications :

- Dans l'annexe des comptes, il est créé un nouveau tableau de présentation du résultat, faisant apparaître le résultat « effectif ». Il s'agit du résultat comptable de l'entité corrigé des excédents ou déficits antérieurs sous gestion contrôlée.
- En terme de présentation des comptes, il est prévu qu'il soit fait une distinction au bilan entre fonds propres des activités réalisées par les ESSMS (gestion contrôlée) et fonds propres de la gestion propre.

# Faits marquants 2020 au niveau comptable

Le nouveau règlement supprime le traitement comptable spécifique introduit en 1999 qui permettait à une association de distinguer les subventions d'investissement destinées à financer un bien renouvelable ou non par l'organisme.

Cette distinction entraînait la comptabilisation soit en classe 13 soit en classe 10 de cette subvention et donc soit la reprise progressive ou non de cette subvention au résultat de l'exercice au même rythme que l'amortissement du bien que ladite subvention avait financé.

Aujourd'hui, une subvention d'investissement peut être comptabilisée soit en produits au compte de résultat soit au bilan en classe 13, et dans ce cas, cette subvention est reprise en résultat au rythme des amortissements.

L'incidence de cette nouvelle méthode crée :

- un produit au compte de résultat de 120,5k€
- au bilan, le retraitement des années antérieures des subventions reçues crée un excédent mis en report à nouveau de 3700k€.

## Le résultat net comptable des comptes annuels et résultat effectif

**Le résultat net comptable (résultat d'exploitation, financier et exceptionnel) est un excédent de 1 908 009€ contre 1 409 046€ en 2019.**

- Gestion contrôlée : activités financées par prix de journée et dotation globale (ARS–Conseil départemental)
- Gestion propre : activité de production des ESAT, structure multi-accueil, comptes de l'association, comptes du Grand-Bornand

<b>Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Résultat comptable	1 908 009 €	1 409 045 €
Reprise du résultat antérieur	484 262 €	487 997 €
<b>Excédent effectif global</b>	<b>2 392 271 €</b>	<b>1 897 042 €</b>
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre</i>	<i>537 096 €</i>	<i>625 712 €</i>
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée</i>	<i>1 855 175 €</i>	<i>1 271 330 €</i>

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2020	2019	Ecart
<b>Produits d'Exploitation</b>			
Prestations Produits du Travail des Esat	1 467 126	1 705 624	-238 497
Prestations Activités annexes	150 865	144 709	6 155
Prestations Activités Prix Journée/ facturation horaire	1 588 459	10 877 390	-9 288 930
Prestations Participation des personnes hand. Prix Journée	1 738 719	1 723 263	15 456
Prestations Activités Dotation Globale	20 849 744	10 189 038	10 660 706
Prestations du siège	8 060	9 050	-990
Locations appartements participation des personnes hand.	228 268	215 751	12 517
Locations immobilières	20 331	29 041	-8 710
Remboursement repas des personnes handicapées	132 451	158 712	-26 261
Participation aux transports des personnes handicapées	9 269	17 771	-8 502
Participation au soutien des personnes handicapées	1 296	1 620	-324
Subventions d'exploitation	164 589	289 285	-124 696
Production immobilisée		83 240	-83 240
Indemnités Journalières S.S et organisme complémentaires	519 987	414 646	105 341
Complément de rémunération des personnes hand. Etat	2 376 260	2 178 869	197 391
Charges sur Complément de rémunération Etat	890 828	805 990	84 838
Indemnités Journalières S.S des personnes handicapées	52 249	55 117	-2 868
Autres Produits de gestion courante	543 362	606 623	-63 261
Reprise sur provisions pour risques et charges	18 870	7 985	10 885
<b>TOTAL (I)</b>	<b>30 760 734</b>	<b>29 513 724</b>	<b>1 247 010</b>

# Compte de résultat

## Les produits d'exploitation

Répartition des principaux produits en % par rapport au total des produits :

- Le financement du Conseil Départemental : 41%
- Le financement de l'ARS : 31%
- Complément de rémunération et charges sociales versés par l'Etat pour les travailleurs en ESAT : 10,40 %
- Le chiffre d'affaires des ESAT : 4,67 %
- Les participations des adultes aux frais d'hébergement et locations : 6,72%

# Compte de résultat

## Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 30 761k€ contre 29 514€ en 2019 Soit + 1 247k€

- Le Chiffre d'affaires des esat baisse de 239k€. Les opérations internes sont annulées.
- Prestation activités annexes = facturation Halte garderie : caf + famille
- Activités Prix de journée ou horaire = il s'agit de la facturation des hébergements aux départements autres que 74 et de cap handi-service. Première année de financement des foyers par Dotation globale pour le département 74. Comptablement, on retrouve la facturation sur la ligne en dessous.

La variation globale de ces deux lignes provient :

- du financement sur 6 mois du nouveau foyer de Cruseilles + 287,4k€ et à compte de septembre 2020 pour la Petite Unité de vie + 233,5k€.
- de CNR surcoût covid (ars) : + 302k€
- de CNR prime covid (ars) + 330k€. Conseil départemental : 78,4k€
- Taux d'évolution alloué 86,4k€
- Ouverture de l'UEEA de pringy : 46,7k€.
- Participations des personnes handicapées à leur hébergement = malgré moins de journées réalisées, l'augmentation provient de la capacité du foyer de chosal qui passe de 12 usagers à 19.

## Les produits d'exploitation (suite)

- Les locations appartement augmentent du fait de l'ouverture de la Petite Unité de vie en septembre. + 24 usagers.
  - Location immobilière : baisse des nuitées établissements et extérieurs au Grand-Bornand
  - Du fait de la fermeture des esat, baisse des participations usagers pour les postes repas, transport, soutien.
  - Subvention d'exploitation :
    - Ville d'Annecy : Halte garderie : 21,6k€
    - Ime : CCAS de Rumilly pour le transport 5k€ / Groupe Seb : pour un bivouac 1,5k€
    - ARS séjours répits au Grand-bornand : 24,7k€.
    - Recyclerie au roseaux : 10,2k€
    - Esat parmelan : CCAS de Rumilly pour le transport : 2,2k€
    - Esat Chosal : land art 45k€ (Région Département Commune parrainage sentier)
    - Foyer de chosal : MSA 27,7k€
    - Cap handi CAF : 6,8€ pour les centres de loisirs
    - Subvention de l'assoc aux ets pour activités de loisirs 14,8k€
    - Département : subvention chant pour le service loisirs vacances : 1,2k€
    - Unapei : séjours répits 1k€
  - Indemnités journalières = + 105k€. Plus d'arrêt maladie.
  - Rémunérations des personnes handicapées Part Etat salaires et charges = + 279k€
- Evolution due à l'augmentation du smic et prise en charge de la part esat du 17/03 au 10/10 : + 209k€.



## Autres produits de gestion courante :

Ce compte regroupe toutes les autres recettes ; Les cotisations des adhérents; des remboursements liés à l'emploi (formation) Assurance / facturation à d'autres structures (ladap samsah scic) : loyer salaires et charges

- Cotisation adhérents 8,5k€
- Organisme de formation :12,8k€
- Financement du cpom cap handi : 31,2k€ (location vélo/création de vidéos de sensibilisation et formation sur le handicap pour les SAAD du département)
- Contrats aidés 9,2k€
- Assurance 17,8k€
- Facturation salaires et charges LADAPT= 163k€
- Opération brioche 41k€
- Facturation des Loyer + charges à d'autres structures : (siege à scic ) (dh à samsah et ladapt) savs à udapei alma cdsa = 119,4k€
- Chômage partiel : 37,2k€



# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2020	2019	Ecart
<b><u>Charges d'Exploitation</u></b>			
Autres Achats et Charges externes	7 196 496	7 042 075	154 421
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 067 320	1 072 741	-5 421
Salaires et traitements	13 958 919	13 395 488	563 431
Charges sociales sur rémunérations	4 522 949	4 660 035	-137 086
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 019 930	1 862 999	156 931
Dotations aux provisions pour charges d'exploitation	15 800	10 079	5 721
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 868	4 828	1 040
Autres charges de gestion courante	114 961	146 102	-31 141
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>28 902 244</b>	<b>28 194 348</b>	<b>707 895</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 858 490</b>	<b>1 319 376</b>	<b>539 115</b>

## Compte de résultat : les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 28 902 244€ contre 28 194 348 € en 2019 soit + une variation de 707 895€.

Le poste « autres achats et charges externes » : (eau, edf, gaz, alimentation...) après retraitement du poste personnel intérimaire inséré pour l'analyse sur la ligne charges de personnel, s'élève à 5 049k€ contre 5 051k€ en 2019.

les dépenses non réalisées du fait de la fermeture de certains établissements et du confinement, (restauration; loisirs; transport usagers et frais de déplacement du personnel) pour environ au total 269k€ ont été compensées par les surcoûts liés à la crise (155k) et le loyer supplémentaire du foyer de Seynod.(+111k€)

Ce poste représente donc toujours environ 17% du total des charges d'exploitation.

- Charges de personnel : (Salaires + Charges sociales et impôts sur salaires y compris personnel intérimaire) représente 75,07% contre 74,91% en 2019. La variation provient en grande partie de la prime « pouvoir d'achat » 105,3k€ et de la prime Covid 459k€.
- Les dotations aux amortissements augmentent du fait de l'amortissement du nouveau foyer des Hauts de Chosal sur 6 mois. (+170k€)

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2020	2019	Ecart
<b>Produits Financiers</b>			
Autres intérêts et produits assimilés	92 356	110 358	-18 002
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>92 356</b>	<b>110 358</b>	<b>-18 002</b>
<b>Charges Financières</b>			
Intérêts des Emprunts	305 911	265 526	40 386
Intérêts bancaires	1 108	5 142	-4 034
<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>307 019</b>	<b>270 668</b>	<b>36 351</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>-214 663</b>	<b>-160 310</b>	<b>-54 354</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>			
Autres produits exceptionnels	0	189 990	-189 990
Valeur des cessions des immobilisations	16 210	35 800	-19 590
Dons	24 669	15 780	8 889
Quote part de subvention virée à résultat	237 223	79 400	157 824
Reprise sur provision pour renouvellement des immobilisations	89 091	84 957	4 134
Report ressources non utilisées sur subventions	188 309	175 594	12 716
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>555 504</b>	<b>581 521</b>	<b>-26 018</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>			
Autres Charges exceptionnelles	0	3 693	-3 693
Valeur comptable des immobilisations cédées	7 383	36 179	-28 796
Dot. aux provisions pour renouvellement des immobilisations	0	72 846	-72 846
Report en fonds dédiés à l'investissement	72 900	0	72 900
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	16 210	35 300	-19 090
Engagement à réaliser sur subventions attribuées	0	171 232	-171 232
Report en fonds dédiés à l'exploitation	185 019	0	185 019
<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>281 512</b>	<b>319 250</b>	<b>-37 738</b>
<b>3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>273 992</b>	<b>262 271</b>	<b>11 721</b>
IMPOT SOCIETE	9 810	12 291	-2 481
<b>Résultats nets</b>			
Résultat des activités Prix de Journée - Dotation Globale (Gestion contrôlée)	1 370 913	783 334	587 579
Excédent des autres activités (gestion propre)	537 096	625 712	-88 616
<b>4 - RESULTAT NET (1+2+3)</b>	<b>1 908 009</b>	<b>1 409 046</b>	<b>498 962</b>

# Le résultat financier

- Les produits financiers sont en baisse du fait de l'effondrement des taux de rendement et parce qu'il existe aussi des produits financiers latents. Il s'agit des produits financiers liés à des contrats de capitalisation souscrits en mars 2018 et août 2019 dont les produits financiers des 12 premiers mois ne seront acquis qu'au terme d'une période de 4 ans s'il n'y a pas de rachat total.

Selon le principe de prudence, il n'a pas été constaté les produits de la période mars 18 – mars 19 pour 16,6k€, ainsi que les produits de la période août 2019-août 2020 pour environ 40k€.

- Les charges financières augmentent du fait des intérêts liés au déblocage de l'emprunt pour le foyer de Chosal.

# Le résultat exceptionnel

Les principales variations :

Les produits exceptionnels en 2019 pour 190k€ correspondent :

- Au versement transport des années 2017 et 2018 pour lequel nous avons obtenu l'exonération pour 91k€
- A une régularisation de cotisations sociales 99k€ suite à un contrôle Urssaf.
- Le changement de méthode comptable entraine la constatation d'un produit, Une partie des subventions reçues avant le 01/01/20 compense les dotations aux amortissements. Incidence +120k€.
- Les reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations compensent des dotations aux amortissements.
- Le report de ressources non utilisées sur subvention. Il s'agit des crédits non reconductibles alloués par les financeurs sur des exercices antérieurs et qui sont utilisés durant l'année. Les dépenses en lien avec ces subventions se trouvent principalement en charges de personnel.

## Charges exceptionnelles :

- Report en fonds dédiés à l'investissement : 72,9k€ (ancien cpt dotation provision pour renouvellement des immobilisations)
  - Sessad : selon PPI déposé 2,9k€
  - Foyer de vie les roseaux : Provision pour travaux allouée : 70k€
- Report en fonds dédiés à l'exploitation : ce compte enregistre les crédits non reconductibles accordés par les financeurs et non encore dépensés au cours de l'exercice.
  - Ime : fonds pour le financement d'action spécifique (pôle de transition/ situation complexe) : 100k€
  - Prime Covid non dépensée : à rendre aux financeurs : 54k€
  - Cap handi : action du cpom 30k€

# Le bilan des comptes annuels

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
<b><u>Actif immobilisé</u></b>			<b><u>Fonds associatifs</u></b>	<b>903 043</b>	<b>903 043</b>
Immobilisations incorporelles	54 529	101 121	Legs et donations	1 012 211	1 012 211
Terrains Constructions aménagés	23 654 379	16 625 645	Subventions	2 581 586	6 530 672
Autres immobilisations corporelles	1 768 032	1 527 047	Réserves	16 736 517	15 458 294
Immobilisations en cours	849 704	7 796 628	Report à nouveau	2 846 189	-1 072 693
Immobilisations financières	759 932	842 298	Résultat de l'exercice	1 908 009	1 409 047
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>27 086 576</b>	<b>26 892 739</b>	Provisions réglementées	1 980 973	2 085 453
			<b>Total fonds propres</b>	<b>27 968 528</b>	<b>26 326 026</b>
<b><u>Actif circulant</u></b>			<b><u>Provisions &amp; fonds dédiés</u></b>	<b>336 711</b>	<b>356 169</b>
Créances	5 349 456	7 745 130	<b><u>Dettes</u></b>		
Placements - Compte à terme	13 117 462	13 115 579	Emprunts	19 239 624	20 235 903
Disponibilités	11 532 624	6 574 796	Banques et dettes financières diverses	578 152	746 216
<b>Total actif circulant</b>	<b>29 999 542</b>	<b>27 435 505</b>	Dettes fournisseurs et autres	8 963 102	6 663 930
			<b>Total dettes</b>	<b>28 780 878</b>	<b>27 646 049</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>57 086 117</b>	<b>54 328 244</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>57 086 117</b>	<b>54 328 244</b>

# Le bilan

- L'équilibre du bilan est respecté puisque les **capitaux permanents (total fonds propres + emprunts)** permettent de financer les **immobilisations nettes**.
- On voit ici le changement de méthode décrit avec un transfert des anciennes subventions et dont le bien financé est totalement amorti, dans le compte report à nouveau pour 3 646k€. Ce report doit être affecté en 2021. nous proposons l'affectation en excédent affecté à l'investissement.
- Le ratio d'endettement est de 0,68 en 2020 contre 0,77 en 2019. Il s'agit du rapport entre les emprunts sur le total des fonds propres. La diminution correspond aux remboursements des emprunts. Il n'y a pas eu de nouvel emprunt cette année.



# Le passif

- Taxe apprentissage : 5k€
- Subvention au Fam Iris pour du matériel informatique et du matériel de percussions pour un total de 5k€.
- Les emprunts nouveaux : Néant
- Les emprunts remboursés : 996,2k€
- Solde du capital restant dus au bilan : 19 240k€
- Tous les emprunts ont fait l'objet d'un accord des financeurs via les Plans Pluri-annuels déposés.

# L'actif

## Les investissements 2020

Les principaux investissements sont :

- Immobilisations en cours sont constituées de projets non encore finalisés. (maison Magros à chosal/Façades au roseaux / Projet des césardes/ Aménagement de la cour Fam des roches)
- Construction : fin des travaux du foyer de Chosal : 1 291k€
- Matériel outillage dans les ESAT : 60,5k€
- Matériel Mobilier : 354k€
- Matériel de transport : 229,2k€
- Matériel informatique 136,2k€

# Les affectations de résultat

Résultat de la gestion propre :

Esat le Parmelan activité de production	+ 399k€	réserve de compensation des charges d'amortissement
Esat la Ferme de Chosal activité de production	+ 222,4k€	réserve de compensation des charges d'amortissement
Structure multi-accueil – Galipettes	+ 9,8k€	réserve de compensation des charges d'amortissement
SAVS Hébergement	+ 4,9k€	Réserve de compensation des déficits
Association	- 0,8k€	report à nouveau débiteur
Chalet l'Hermitage le Grand-Bornand	- 77,8k€	Report à nouveau débiteur
	-----	
	+557,4k€	

## Affectation des résultats de la gestion contrôlée

Ce sont les résultats des comptes administratifs qui sont affectés. Il s'agit du résultat « effectif » corrigé de provision pour retraite, après annulation des congés payés dus au 31/12. Ce résultat s'élève à 1 729,2k€

Nous proposons les affectations suivantes :

- En réduction des charges d'exploitation de la dotation 2021 pour 272k€. (facturation des jeunes sous amendement Creton à rendre à l'ARS)
- En réserve de compensation des déficits pour 94k€ afin d'atteindre le seuil prévu au Cpom de 3% du budget alloué.
- En report à nouveau débiteur (apurement des déficits antérieurs) 8,6k€
- En mesures d'exploitation 12,3k€
- En réserve de compensation des charges d'amortissements pour 1 342k€ Ce compte permet de compenser l'incidence financière de l'amortissement des projets (Rénovation Césardes/extension Fam des Roches/Gros Travaux dans les établissements)